



Contacts commission médicale Fédération Française du Sport Adapté

Dr Jacques ROUSSEL
Tél 06 08 61 00 71

Fédération Française du Sport Adapté
Commission médicale
9 rue Jean DAUDIN
75015 PARIS

Téléphone : 01.42.73.90.00
Télécopie : 01.42.73.90.10

Les chiffres clés de la FFSA

797 clubs
100 comités régionaux et départementaux
40 000 sportifs licenciés à l'année
1 800 rencontres organisées par an
8 000 participants aux différentes manifestations en activités motrices
5 000 participants aux championnats de France
70 stages de formation par an



« L'activité sportive doit être accessible à toutes et à tous, dans le respect des aspirations et des capacités de chacun... La pratique des activités physiques et sportives est, pour les personnes handicapées, physiques ou mentales, un moyen privilégié d'épanouissement individuel, de rééducation, d'intégration sociale et de solidarité... ».

(Déclarations du Conseil Européen à Nice - décembre 2000)



Conception document: Dr Nathalie CATAJAR
Crédit photos : photothèque FFSA
Edition: Septembre 2009



Commission médicale Fédération Française du Sport Adapté

au service des personnes en situation de handicap mental ou psychique

Les engagements pour l'olympiade....



Commission médicale
de la FFSA

Avec plus de 40 000 licenciés, une offre de pratique de près de 50 disciplines, la Fédération Française du Sport Adapté permet une expérience sportive de qualité.

S'inscrivant en lien direct avec le projet fédéral, la commission médicale de la FFSA s'engage pour apporter aux personnes en situation de handicap mental ou psychique les éléments d'un accomplissement sportif et personnel. Guidée par un principe d'égalité des chances, elle s'implique dans la mise en œuvre de l'équité de la pratique sportive, c'est-à-dire le droit de participer en fonction de ses potentialités, tout en respectant les règles de sécurité et bien entendu, les règlements sportifs.

Pour cela, elle met en place les conditions nécessaires au suivi de la santé des compétiteurs pour préserver un bon état sanitaire et prévenir des dérives potentielles, notamment dans le domaine du dopage et des conduites dopantes. Elle s'engage à promouvoir le sport adapté comme facteur de santé en étant mobilisée et active dans le champ du « sport-santé » répondant aux enjeux du vieillissement des publics, aux thématiques de l'obésité, de la sédentarité...

Elle œuvre dans un souci d'éducation pour la santé, souhaitant conférer aux individus les moyens de faire des choix éclairés et positifs pour leur bien être.

Enfin elle dynamise un partenariat actif au sein de la fédération, en lien avec les autres commissions et crée un réseau de personnes ressources extérieures.

Elle est force de proposition en apportant une expertise pluridisciplinaire.

**Médecin fédéral national,
président de la commission:**

Dr Jacques ROUSSEL

**Entouré d'une équipe pluridisciplinaire comprenant des:
Médecins, Infirmiers, Kinésithérapeutes, Psychologues et Représentants de la DTN.**

A chacun son défi



Le sport de haut niveau, répondre aux exigences de la loi et prévenir les risques et les éventuelles dérives.



Eligibilité: Participation active en renforçant les relations avec la commission nationale d'éligibilité :

- Etre présent sur les lieux de pratiques : CREF, Stage, Regroupement..

Suivi réglementaire des sportifs reconnus et inscrits sur les listes de haut niveau :

- Mettre en place le réseau nécessaire (plateau médico-technique; équipe médicale et paramédicale...).

- Créer un réseau de psychologues « ressources ».

Suivi des pathologies liés à l'engagement sportif :

- Assurer auprès des sportifs une présence de personnels soignants: médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, etc...

Prévention du dopage et des conduites dopantes, en informant sur la loi et la mise en place des Autorisations d'Usage à des fins Thérapeutiques.



6 axes prioritaires

- Le sport de haut niveau et ses aspects médicaux.
- Le sport adapté, déterminant de santé et de bien être.
- Territorialisation, enjeu de l'action.
- Expertise scientifique médicale.
- Education pour la santé.
- Communication et recherche de financement complémentaire.

Territorialisation: enjeu de l'action

Fédérer et promouvoir les instances médicales du sport adapté au niveau territorial, y compris dans les DOM-TOM :

- Avoir des correspondants et des équipes pluridisciplinaires capables d'étudier les besoins et de dynamiser les initiatives locales.

Sport et Santé : Une activité physique adaptée déterminant de bien être!

Faire un **état des lieux** de l'existant en lançant un recensement par questionnaires pour repérer et faire connaître les « **bonnes pratiques** ».

Impulser une **réflexion sur les enjeux de la pratique du sport adapté** pour les personnes en situation de handicap « vieillissantes », atteintes de la maladie d'Alzheimer, les obèses... et sur le thème « sport et psychiatrie ».

Identifier les ressources utiles pour les comités régionaux, afin de permettre l'**émergence d'actions concrètes**.

Développer la pluralité et la variété des sports accessibles: plongée, athlé-santé...



Education pour la santé

Mettre en place des actions d'éducation sur des thèmes santé lors des championnats organisés par la fédération.

Thèmes retenus :

- le « **pied** », **bien se chausser pour performer!** dans les suites de l'action menée en athlétisme.
- le « **soleil** », prévention du mélanome.
- Le « **lavage des mains** », prévention des infections virales.

Réflexion sur la faisabilité d'une prévention sur la vue et l'audition.

Inscrire la fédération dans une **dynamique PNNS** (plan national nutrition santé) pour obtenir le premier label: « fédération sportive active du PNSS ».

Intégrer le **principe du développement durable** au sein de toutes les actions (tri sélectif, déchets médicaux...), y compris dans l'aménagement des postes de secours.



Expertise scientifique

Recherche médicale : mettre en place un **partenariat** actif avec la **commission recherche** de la fédération et l'**IRMES**.

Etre **force de proposition** pour la mise en œuvre d'enquêtes, d'études et de recherches et réfléchir à la constitution d'un **observatoire médical des SHN de la FFSA**.

Programmer un **colloque médical scientifique** pour 2011/2012 sous le patronage du ministre de la santé et des sports avec comme thème « **le sport c'est l'affaire de tous!** ».

Fin 2009, mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité scientifique.



Principes pour agir

- Pluridisciplinarité de la commission.
- Partenariat, mutualisation et complémentarité avec les autres secteurs de la fédération.
- Programmation claire avec des objectifs ambitieux mais réalistes et une évaluation permanente.
- Développement durable au cœur de l'action.

Communication

En interne à la fédération : relations à renforcer avec le service communication pour mettre en place une **diffusion systématique des comptes rendus** de réunions, des programmations d'action et de leurs bilans d'évaluation.

Etre **centre ressource** pour la mise à disposition des informations et outils, sur le site internet et par une diffusion annuelle aux comités.

Mettre un article systématiquement dans la **newsletter** et dans le **SAM**.

En externe : informer le **ministère en charge des sports** de l'action de la commission et de son évaluation.

Prendre place au sein du secteur santé du **mouvement sportif**.

Renforcer les moyens financiers de la commission.

